



refus de paiement de OA SOLAIRE

Par **ARROSA**, le **10/01/2012** à **19:30**

Je suis producteur d'électricité depuis 2010. A la suite d'une erreur de manipulation des agents venus faire le raccordement à EDF , j'ai du faire appel à un de leur technicien qui est venu . L'année suivante, en 2011, je devais selon lui établir 2 factures, la première avec l'ancien index et la seconde avec le nouveau. Il m'a par ailleurs été envoyé un relevé d'index. J'ai donc établi en aout 2011 ces 2 factures et j'ai été payé ... pour la PLUS PETITE!!! Depuis, nous n'avons cessé de téléphoner, d'nvoyer des courriers recommandés sans aucune réponse. C'est inadmissible . Avez vous les coordonnées d'un médiateur ERDF avec qui on pourrait au moins dialoguer. Il n'est pas possible d'avoir un quelconque responsable de ce service; on a l'impression d'avoir affaire à des escrocs. ce soir, je réenvoie de nouveau un courrier AR avec une mise en demeure avant de déposer une requête en injonction de payer . Pouvez vous nous aider? Merci